

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE pour autorisation d'installation d'un stand de restauration durant le festival La TEMPORA

Depuis 13 ans, Le Grand Narbonne organise le festival itinérant La TEMPORA. Ce festival développe une programmation musicale professionnelle de notoriété régionale, nationale ou internationale.

Le festival se déroule en extérieur sur des places de village, dans des parcs, sur les parvis d'une salle,.... La programmation s'égrène les mardis et jeudis du 4 juillet au 10 août 2023. La manifestation est ouverte gratuitement au public de 19h à 23h30.

La période estivale est propice à une convivialité durant la manifestation permettant au public de venir en amont du concert pour se désaltérer, se restaurer. La moyenne de fréquentation des spectacles en 2022 était de 350 personnes avec des fréquentations oscillant entre 150 et 1000 personnes suivant les lieux.

Le Grand Narbonne souhaite proposer au public, à partir de 19h et sur certaines dates du festival, la possibilité de se restaurer sur le site.

Dans ce cadre, il souhaite confier cette activité de petite restauration à un ou des professionnels. En effet, suivant les sites, un ou plusieurs stands pourront être autorisés.

Concernant la partie collation « buvette », celle-ci est confiée aux associations communales qui sont les seules habilitées à vendre des boissons.

Contraintes techniques :

Le prestataire doit pouvoir être autonome en eau. Une prise électrique de 16a sera mise à disposition sur la plupart des dates.

Il doit prévoir son petit mobilier, sa rallonge électrique. L'installation du stand devra se dérouler entre 17h et 18h30.

Service à partir de 19h00

Démontage à la fin du concert suivant lieu le site.

Critères de sélection :

Afin de faciliter la sélection des candidats, l'organisateur s'appuie sur les critères suivants :

- Adéquation entre le prix et la qualité des produits proposés
- relation au territoire : le travail avec des produits locaux et de saison sera apprécié.
- Soins apportés à l'esthétique du point de restauration (camion, food truck...).
- Une démarche éco-responsable sera fortement appréciée (vaisselle compostable...)
- Le prestataire doit indiquer s'il peut être autonome électriquement.

Droit de place :

- Il n'est pas exigé de droit de place.

Les candidats pourront proposer leur candidature par courriel à l'adresse suivante :

- Coordonnées exactes : adresse, courriel, téléphone, site internet ou page facebook.
- Présentation de votre carte et des tarifs (votre carte peut-être réadaptée pour le festival dans ce cas, merci de nous le signaler).
- Lettre présentant l'activité
- Siret et tout autre document relatif à la déclaration de l'activité.
- Photos du véhicule
- La copie du [cerfa 13984*03](#)

Par courriel : g.duverdier@legrandnarbonne.com

Date limite de dépôt des projets : 22/04/2023

Les réponses aux candidats seront communiquées à partir du 15/05/2023 par courriel.

Commune	date	concert	Début de service	Désinstallation prévisionnelle
Bages	Mardi 4 juillet	21h30	19h	Fin de concert
Ventenac en Minervois	Jeudi 6 juillet	21h30	19h	Fin de concert
Saint Marcel sur Aude	Jeudi 13 juillet	21h30	19h	Fin de concert
Roquefort des Corbières	Mardi 18 juillet	21h30	19h	Fin de concert
Vinassan	Jeudi 20 juillet	21h30	19h	Fin de concert
Cuxac d'Aude	Mardi 25 juillet	21h30	19h	Fin de concert
Leucate (La Franqui)	Jeudi 27 juillet	21h30	19h	Fin de concert
Mailhac	Mardi 1 ^{er} août	21h30	19h	Fin de concert
Ouveillan	Jeudi 3 août	21h30	19h	Fin de concert
Treilles	Mardi 8 août	21h30	19h	Fin de concert
Sainte Valière	Jeudi 10 août	21h30	19h	Fin de concert